Nations Unies

S/PV.7873



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

7873e séance

Vendredi 27 janvier 2017, à 10 heures
New York

Président :	M. Skoog	(Suède)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
	Chine	M.Zhang Dianbin
	Égypte	M. Moustafa
	États-Unis d'Amérique	Mme Tachco
	Éthiopie	Mme Guadey
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Delattre
	Italie	M. Cardi
	Japon	M. Bessho
	Kazakhstan	M. Sadykov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
	Sénégal	M. Faye
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Bermúdez

Ordre du jour

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2017/21)

17-02245 (F)





La séance est ouverte à 10 h 20.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2017/21)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Somalie à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Abdusalam Hadliyeh Omer, Ministre des affaires étrangères et de la promotion des investissements de la République fédérale de Somalie.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, qui vont présenter des exposés, à participer à la présente séance : M. Michael Keating, Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie; M. Francisco Caetano Jose Madeira, Représentant spécial de la Présidente de la Commission de l'Union africaine pour la Somalie et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie; et Mme Asha Gelle Diriye, fondatrice et Directrice exécutive de la Fondation Asha Gelle.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2017/21, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Somalie.

Je donne maintenant la parole à M. Keating.

M. Keating (*parle en anglais*) : Nous nous réunissons en un moment propice, à la fin d'un processus électoral parlementaire long et ardu et 12 jours seulement avant l'élection d'un nouveau président. Nous nous réunissons également alors que les Chabab font tout leur possible pour discréditer et perturber ce processus, comme nous le voyons à Mogadiscio et comme l'atteste l'attentat perpétré à Kulbiyow aujourd'hui. Je présente mes plus sincères condoléances aux familles des soldats et des civils qui ont perdu la vie.

Une priorité immédiate est de veiller à ce que la date fixée par la Commission électorale fédérale conjointe pour le scrutin présidentiel soit respectée. Cette date a été fixée pour des raisons techniques, et il convient de résister aux pressions qui visent à la modifier pour des motifs politiques. Il est également essentiel que la dernière phase du processus se déroule de manière transparente, conformément aux règles qui ont fait l'objet d'un accord et qui ont été conçues pour garantir une élection libre et régulière. Tous les candidats doivent respecter les dispositions du code de conduite qu'ils ont signé lorsqu'ils ont déposé leur candidature.

C'est d'autant plus important que l'étape parlementaire du processus a été entachée de plusieurs pratiques frauduleuses, notamment de corruption et d'achat de votes, de harcèlement et d'intimidation, ainsi que de manipulation, et marquée par des retards récurrents et prolongés. Certains de ces cas étaient flagrants et ont eu un grand retentissement, mais dans leur majorité, les joutes électorales se sont déroulées convenablement. Elles ont été très suivies, y compris sur les réseaux sociaux.

Le processus électoral, reflet de leur société, a permis aux Somaliens de constater les qualités et les défauts de l'exercice du pouvoir, ainsi que les relations entre les chefs de clans, les personnalités influentes au sein des clans, les personnalités politiques, les représentants du monde des affaires, les citoyens ordinaires, les femmes et les hommes. Ils n'ont pas apprécié tout ce qu'ils ont observé, et certainement pas l'ampleur de la corruption, ni l'absence d'institutions à même d'assurer une responsabilisation financière et juridique.

De nombreux enseignements importants ont été tirés. Les organes ad hoc chargés de l'organisation des élections ont accompli un travail remarquable, mais ont eu du mal à résister aux pressions politiques, aux menaces et aux pots-de-vin. Le calendrier électoral a subi plusieurs retards, souvent dus au fait que l'on s'est servi du processus pour essayer de régler des différends de très longue date entre des clans, des États et d'autres acteurs.

Le fait est que, fondamentalement, il s'est agi d'un processus politique, utilisé dans l'intérêt des négociations et de la réconciliation entre les clans et au sein d'eux, et qu'il doit être évalué pour partie en tant que tel. Les caractéristiques électorales étaient essentielles, puisque ce sont elles qui ont jeté les bases du passage au suffrage universel.

Ces enseignements doivent être pris en compte dans la planification des élections selon le principe « une

personne, une voix » prévues en 2020. Il faut habiliter la Commission électorale nationale indépendante, établir un registre électoral, et mettre en place un solide mécanisme juridique pour statuer sur les différends et sanctionner les comportements répréhensibles. Les efforts à cet égard devront commencer dès la fin du processus électoral.

Malgré les problèmes qu'il a rencontrés, le processus a eu des résultats très encourageants et il marque une étape importante dans l'évolution et la transformation post-conflit de la Somalie. Une chambre haute a été créée, dont les 54 membres ont été choisis sur la base des États fédéraux plutôt que des clans. Cette intégration de la nature fédérale naissante de la Somalie pourrait jouer un rôle central dans la promotion d'un programme véritablement national.

Le nombre d'électeurs a sensiblement augmenté. Composé de 135 hommes en 2012, le corps électoral compte désormais plus de 13 000 personnes, dont 30 % sont des femmes. Près d'un quart des membres du Parlement sont désormais des femmes, un accomplissement incontestablement remarquable, qui résulte d'une mobilisation politique efficace, avec l'appui des Nations Unies et de la communauté internationale, et de certains dirigeants somaliens.

Le scrutin a été véritable très disputé. Il s'est déroulé à six endroits à travers le pays, attestant, là encore, des nouvelles structures fédérales de l'État. Le nouveau Parlement est plus jeune, sa diversité est plus prononcée, et il sera vraisemblablement plus à l'écoute des électeurs que le précédent. En bref, cette législature est plus légitime et plus représentative que tous les autres parlements depuis les dernières élections qui ont eu lieu en 1969.

Et malgré l'horrible attentat perpétré il y a deux jours par les Chabab contre un hôtel utilisé par les parlementaires à Mogadiscio, les terroristes n'ont pas réussi à faire dérailler le processus électoral. C'est là, en soi, un message important. À Mogadiscio, les cibles potentielles resteront nombreuses jusqu'à ce que l'élection présidentielle soit menée à terme, ce qui souligne encore la nécessité de ne pas décaler le calendrier.

C'est le lieu ici de rendre hommage à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et aux forces de renseignement et de sécurité somaliennes qui protègent les centres électoraux de tout le pays. Elles méritent d'être félicitées pour le travail dangereux dont elles s'acquittent dans des circonstances très difficiles.

Avec l'élection d'un Président reconnu comme légitime par la population et par la communauté internationale, la Somalie sera alors en mesure de relever les graves défis qui l'attendent. Toutefois, si le scrutin n'est pas à bulletin secret ou s'il est perçu comme compromis par la corruption, la contrainte ou l'ingérence extérieure, le pays pourrait alors connaître une longue période d'incertitude.

Or c'est bien la dernière chose dont la Somalie ait besoin. Les Somaliens attendent et méritent une administration qui se penchera sur un certain nombre de priorités urgentes. Nombre d'entre elles figurent dans les programmes des candidats à la présidence, y compris du Président sortant. Je n'en citerai que quatre : la réforme du secteur de la sécurité; l'accélération du processus de révision constitutionnelle; la réconciliation et le règlement de nombreux conflits larvés dans l'ensemble du pays; et le renforcement de la gouvernance, aux niveaux aussi bien fédéral que local, tant pour générer des recettes que pour assurer la fourniture de services.

Mais il existe malheureusement une cinquième priorité urgente : faire face à la sécheresse actuelle. Selon les estimations, 5 millions de personnes seraient dans le besoin dans tout le pays, du Somaliland et du Puntland dans le nord au Djoubaland dans le sud, en passant par les zones littorales du centre. Quelque 320 000 enfants de moins de 5 ans souffriraient de malnutrition aiguë. Les capacités de réaction ont été tellement sollicitées qu'elles sont sur le point de s'effondrer.

Le plan de lutte contre la sécheresse vise à réunir 864 millions de dollars, dont 300 millions doivent être disponibles au premier trimestre de cette année. Le Système d'alerte rapide aux risques de famine indique que la famine est désormais imminente et qu'il faut prendre des mesures urgentes pour accroître l'aide et garantir l'accès, afin d'atténuer le risque de pertes massives en vies humaines. La sécheresse a également des incidences graves sur les plans de la politique et de la sécurité. Elle exacerbe la concurrence pour les ressources telles que l'eau et intensifie les conflits locaux. Le nombre de personnes déplacées augmente visiblement. Des signalements et des images de malnutrition circulent sur les réseaux sociaux.

Les autorités fédérales et locales sont considérées comme incapables de réagir, ce qui va nuire à leur légitimité et sera exploité par les Chabab. Au Somaliland,

la sécheresse est citée comme un facteur clef du report des élections de mars à octobre. Les recettes du commerce de bétail sont en baisse, et les ressources financières engagées pour lutter contre la sécheresse auront une incidence sur la masse salariale des secteurs public et de la sécurité. En bref, ne pas soutenir la lutte contre la sécheresse pourrait interrompre voire mettre en péril la poursuite des principaux objectifs de consolidation de la paix et d'édification de l'État.

La réforme du secteur de la sécurité ne doit être ni retardée ni compromise. Les perspectives de paix et de stabilité dépendent de la capacité des Somaliens d'assumer un rôle politique et financier plus important dans leur propre sécurité. Il est urgent d'élaborer un plan à cet effet.

L'AMISOM et les pays fournisseurs de contingents l'ont clairement fait savoir : leur présence dans le pays n'est pas éternelle. Mais elle a été et reste indispensable pour sécuriser la Somalie, pour créer la marge de manœuvre nécessaire à l'édification de l'État fédéral et pour protéger les élections. Ils ne resteront que si les problèmes de financement les plus pressants sont résolus et s'ils estiment qu'un plan crédible permet à la police et aux forces de sécurité somaliennes de contrôler les zones qui ont été reprises aux Chabab.

La réduction de 20 % de l'appui généreux qu'accorde l'Union européenne à l'Union africaine en Somalie est une source de grande préoccupation. Le financement de l'AMISOM doit être envisagé sous l'angle de la viabilité et de la prévisibilité. J'exhorte le Conseil à étudier les options à cet effet, y compris le recours aux contributions mises en recouvrement. Le Représentant spécial pour la Somalie de la Présidente de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie abordera sans aucun doute ces questions devant le Conseil, notamment la nécessité d'appuyer immédiatement l'offensive prévue contre les Chabaab.

Toutefois, même si le problème financier est réglé, la question plus large d'une sécurité durable en Somalie se pose toujours, et est encore aggravée par le fait que plusieurs pays fournisseurs de contingents ont annoncé leur intention de quitter le pays. Le plus important sera donc de disposer de forces nationales de sécurité somaliennes, qu'il s'agisse de l'armée, de la police, de la marine ou du renseignement, qui reflètent l'État fédéral naissant, auxquelles tous les Somaliens font confiance et qui ne sont pas perçues comme étant monopolisées par certains clans, qui rendent des comptes aux autorités politiques, et qui soient financièrement accessibles.

Les années d'investissements faits par la communauté internationale ont donné des résultats limités. Les Chabab sont affaiblis, mais constituent toujours une menace réelle. L'une des raisons en est que la stratégie qui a été adoptée par le passé en matière de sécurité a été principalement militaire et opérationnelle. C'est évidemment essentiel, mais ce n'est pas suffisant.

Il est impératif que le nouveau Président et le nouveau Gouvernement parviennent à un accord politique entre les Somaliens concernant l'architecture, l'appropriation, le financement et l'objectif des forces de sécurité, qui serve de base à un appui international plus cohérent et plus coordonné de la part de la communauté internationale, notamment l'Union africaine, l'ONU et ses partenaires. J'espère que les éléments nécessaires pourront être mis en place avant la prochaine conférence de haut niveau sur la Somalie qui doit avoir lieu à Londres en mai.

L'Union africaine et l'ONU sont déterminées à œuvrer en faveur d'une approche globale de la sécurité en étroite collaboration avec les principaux investisseurs, l'ensemble de la communauté internationale et la nouvelle administration somalienne. Cet effort doit faire fond sur les capacités et les forces respectives des principales parties prenantes, qu'il s'agisse de financer et d'appuyer l'AMISOM, de renforcer les capacités des forces nationales de sécurité somaliennes, d'établir et d'étendre l'état de droit et l'autorité de l'État à l'échelon local ou de prévenir et combattre l'extrémisme violent.

La souveraineté et la sécurité à long terme de la Somalie exigent qu'elle réduise sa lourde dépendance financière vis-à-vis du monde extérieur et parvienne à mobiliser des recettes nationales pour la fourniture de biens publics, notamment l'état de droit et la sécurité. Les institutions financières internationales ont un rôle essentiel à jouer pour renforcer les capacités de gestion financière et les mécanismes de responsabilisation.

La reprise du processus de révision constitutionnelle en vue de régler les principales questions politiques en suspens constitue une autre priorité. Il s'agit notamment de fixer la répartition des responsabilités entre le Président et le Premier Ministre, ainsi qu'entre la chambre haute et la Chambre du peuple, et de définir les rôles et responsabilités respectifs du Gouvernement fédéral et des États membres de la Fédération dans toute une série de domaines, notamment

le partage des ressources et des recettes, le système judiciaire et la feuille de route pour l'organisation d'élections suivant le principe « une personne, une voix ». L'accord conclu entre le Gouvernement fédéral et les États membres sur le maintien de l'ordre est un bon précédent; il doit maintenant être mis en œuvre.

Le processus de révision de la Constitution est d'autant plus important maintenant que la carte fédérale de la Somalie est complète avec la création du HirChébéli en novembre. Le processus électoral a mis en relief les nombreux différends et conflits non résolus dans l'ensemble du pays, notamment entre le Somaliland et la Somalie, et au Galkayo, mais il y en a au moins une demi-dizaine d'autres, qui pourraient tous devenir violents et avoir de lourdes conséquences humaines et politiques. Mes interlocuteurs somaliens ont clairement indiqué qu'ils voulaient que l'ONU, de concert avec ses partenaires de l'Union africaine, de l'Union européenne et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, mettent l'accent sur le renforcement des capacités somaliennes en vue de prévenir et régler les conflits et d'appuyer les processus de réconciliation. L'un des meilleurs moyens de garantir la stabilité à long terme de la Somalie et d'y asseoir une gouvernance durable consisterait à ancrer ce processus politique dans l'état de droit et à attribuer au nouveau Parlement un rôle important et constructif.

Les Somaliens ordinaires doivent bénéficier de nos efforts collectifs. Il reste beaucoup à faire pour améliorer la situation désastreuse du pays en matière de droits de l'homme. Je suis particulièrement préoccupé par le sort des enfants touchés par le conflit armé et par le nombre inacceptable d'enlèvements et de recrutements forcés par les Chabab. La majorité de leurs militants sont des enfants qui sont délibérément pris pour cible dans les communautés et les zones se trouvant sous leur contrôle. Je voudrais joindre ma voix à celle du Secrétaire général, M. Guterres, qui l'a souligné dans son récent rapport (S/2016/1098) sur le sort des enfants dans le conflit armé en Somalie, pour dénoncer cette situation alarmante.

Comme l'a demandé le Conseil de sécurité, le système des Nations Unies a commencé un examen de sa présence en Somalie afin d'appuyer le prochain cycle politique et, en particulier, de s'atteler aux priorités que je viens d'énoncer. Je voudrais signaler que, compte tenu du report du processus électoral, l'examen ne sera évidemment pas être achevé d'ici la fin du mois. Cependant, nous avons l'intention de prendre langue avec le nouveau Gouvernement dès que possible et de revenir vers le Conseil dans les mois à venir.

Pour terminer, je tiens à remercier les membres du Conseil de sécurité de leur unité sur la Somalie et de l'appui qu'ils nous accordent, à mon bureau et à moi-même. Comme je l'ai déjà dit, les progrès en Somalie sont fragiles et réversibles, et la situation est extrêmement complexe, mais une nouvelle phase est en train de se mettre en place, une phase durant laquelle le pays pourra s'atteler à la pérennisation de la paix, à la prévention et au règlement des conflits violents et à l'édification d'un État fédéral qui fonctionne. En fin de compte, ce sont les Somaliens qui décideront de leur sort, mais l'appui du Conseil est un élément central de leurs chances de réussite.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Keating de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Madeira.

M. Madeira (*parle en anglais*) : Au nom de la Présidente de la Commission de l'Union africaine, Mme Nkosazana Dlamini-Zuma, et de l'Ambassadeur Ismail Chergui, Commissaire à la paix et à la sécurité, qui n'ont pas pu être présents aujourd'hui en raison du Sommet de l'Union africaine (UA), je vous salue chaleureusement, Monsieur le Président, ainsi que tous les membres du Conseil de sécurité.

Depuis mon dernier exposé au Conseil (voir S/PV.7778), des progrès importants et encourageants dans les domaines politique et sécuritaire ont été enregistrés en Somalie. Malgré des difficultés immenses et nombreuses, les Somaliens ont pu, contre toute attente, mener à bien leurs élections législatives. Un nouveau Parlement fédéral bicaméral est maintenant en place en Somalie à l'issue d'un scrutin très disputé ayant suscité un fort enthousiasme. L'élection présidentielle doit se tenir le 8 février, comme cela a été annoncé. L'Union africaine et la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), en étroite collaboration avec l'Autorité intergouvernementale pour le développement, l'Organisation des Nations Unies et d'autres partenaires internationaux, se sont tenus aux côtés de la Somalie et ont apporté au Parlement, au Gouvernement, à l'Équipe chargée d'organiser les élections indirectes au niveau fédéral, à l'Équipe chargée d'organiser les élections indirectes au niveau de l'État, ainsi qu'au mécanisme indépendant de règlement des litiges électoraux l'appui, l'assistance et les conseils nécessaires pour que le processus électoral soit mené conformément aux règles

approuvées, pour que les allégations de fraude et autres irrégularités fassent l'objet d'un examen objectif, approprié et opportun afin de renforcer la crédibilité du processus et pour que les tentatives faites par les Chabab d'entacher et de discréditer les résultats finaux n'aboutissent pas.

L'environnement politique est caractérisé par l'espoir et la confiance, le Président de la Chambre du peuple qui vient d'être investi ayant annoncé que les priorités du programme politique national étaient la poursuite et l'achèvement de la révision constitutionnelle, la formation de partis politiques, la mise en place d'administrations locales, la reprise du dialogue avec le Somaliland, le renforcement des moyens de collecte des recettes, l'édification des institutions de l'État et l'amélioration de leur capacité de fournir les services de base à la population. En tant que partenaires unis dans une lutte commune contre l'extrémisme violent et la déstabilisation, nous, membres de la communauté internationale, sommes appelés à appuyer le Parlement non seulement pour réaliser ces objectifs, mais également pour renforcer son rôle en tant qu'instance privilégiée de dialogue, de débat et de négociation politiques, ainsi que de réconciliation et de cohésion nationales, en sa qualité de représentant, de porte-parole et d'interprète légitimes de la volonté, des aspirations et des appréhensions du peuple somalien pour les quatre prochaines années.

Bien que le résultat du processus électoral soit loin de correspondre à l'idéal d'« une personne, une voix », la mise en place de ce Parlement constitue un progrès et présente des caractéristiques particulières. Après avoir fait l'objet d'un examen très minutieux de la part de leurs propres communautés, les membres du Parlement ont gagné la confiance de la population en sortant victorieux d'une compétition électorale dans laquelle la majorité des 51 délégués ont voté pour chacun d'eux. Ce n'était pas le cas en 2012. À l'époque, seul un nombre restreint de notables avaient le droit et le pouvoir de décider qui devait représenter leur communauté et le peuple somalien. Quinze pour cent des nouveaux parlementaires sont des jeunes âgés de 25 ans à 35 ans et 24 % des membres du Parlement sont des femmes. Ces deux catégories sociales représentent actuellement la majorité de la population somalienne. Elles représentent la facette la plus dynamique et la plus résiliente de la société somalienne. Nombre d'entre eux ont été exposés à différents environnements politiques, sociaux et culturels, ce qui est un atout en soi. Si l'on tire profit de cette nouvelle réalité, elle peut aider la Somalie à surmonter les difficultés actuelles plus rapidement.

Un autre fait nouveau important intervenu au cours de la période considérée est que les élections législatives ont eu lieu dans les six centres électoraux désignés sans aucun incident de sécurité qui pourrait être attribué aux Chabab, alors que ceux-ci avaient juré de perturber ce processus. Cela a été possible grâce au professionnalisme des forces de sécurité nationales somaliennes et de l'AMISOM et à leur coordination et coopération étroites, ainsi qu'aux plans efficaces qu'elles avaient mis en place et aux échanges renforcés et soutenus d'informations en temps réel. Cet effort se poursuit et produit des résultats louables dans d'autres domaines de coopération.

Les progrès enregistrés grâce à la création des États au niveau des régions pourraient être compromis si l'on ne remédie pas adéquatement et en temps opportun au malaise politique actuel qui règne dans bon nombre de ces États. Ces tensions persistantes peuvent éveiller l'appétit des groupes armés nuisibles, qui profitent normalement des situations de confusion comme celles-ci pour intensifier la violence à des niveaux inédits et difficiles à contenir.

L'AMISOM travaille main dans la main avec les forces de sécurité nationales somaliennes. Elle continue de créer un environnement sûr pour faciliter le processus politique somalien. Certes, les Chabab sont affaiblis, mais ils continuent de commettre des assassinats ciblés, de lancer des attaques par tirs directs et indirects, d'organiser des embuscades, sans oublier les attaques contre les convois de l'AMISOM le long des routes d'approvisionnement à l'aide d'engins explosifs improvisés, le lancement de grenades, les attentats à la voiture piégée et les infiltrations dans tous les secteurs, y compris à Mogadiscio. En dépit des difficultés logistiques, financières et opérationnelles, l'AMISOM continue d'apporter son appui aux opérations, aux activités d'administration et à la formation des forces de sécurité somaliennes dans les zones qui relèvent de sa responsabilité. En outre, les unités de la police de l'AMISOM continuent d'exécuter leurs tâches à Mogadiscio, à Baidoa, à Kismayo, à Beledweyne, à Jowhar et à Adado. Ces activités sont menées dans un contexte d'énormes sacrifices consentis par les pays fournisseurs de contingents et de personnel de police et de ressources insuffisantes et très limitées.

Les choses ont changé sur le théâtre des opérations. L'ennemi utilise de nouvelles tactiques qui posent de nouveaux défis. Il faut d'urgence s'adapter à ces nouveaux défis pour vaincre l'ennemi. Le groupe

terroriste contrôle toujours des poches de territoires autour du couloir de la vallée de Djouba et le long de la côte nord-est. Leur contrôle sur ces régions a été renforcé par l'influence croissante et l'afflux de combattants étrangers, dont la majorité passent par le Yémen, pays voisin. Il faut reprendre à l'ennemi ces territoires, dans le cadre du processus visant à l'affaiblir et à le vaincre à terme.

À cette fin, l'Union africaine réitère son appel en faveur du déploiement d'effectifs supplémentaires et de capacités essentielles de combat et de stabilisation pour que l'AMISOM et les forces de sécurité nationales somaliennes puissent mener des offensives d'envergure. L'ONU et les autres membres de la communauté internationale doivent fournir de toute urgence un appui ponctuel pour le déploiement d'effectifs supplémentaires – 4 000 soldats au maximum – sous forme de rations, de carburant, de transport et de médicaments pour une durée limitée en vue de la conduite d'opérations militaires spécifiques, qui pourraient permettre à l'AMISOM de se retirer de la Somalie dans les plus brefs délais.

Nous sommes désormais convaincus que quelle que soit l'efficacité de l'AMISOM, il ne saurait y avoir de paix et de sécurité pérennes et durables en Somalie si ce pays ne dispose pas de forces de sécurité nationales compétentes et dotées de moyens suffisants. Par conséquent, nous demandons que les forces de sécurité nationales somaliennes continuent de bénéficier d'un appui non seulement pour les opérations offensives prévues prochainement, mais également dans le cadre de l'effort global visant à mettre en place un système de sécurité somalien global et capable. À cet effet, nous insistons sur la nécessité pour tous les partenaires de mener des interventions mieux coordonnées, complémentaires et qui se renforcent mutuellement en matière de sécurité en Somalie. Nos interventions individuelles et dispersées, même si elles sont les bienvenues et appréciées, ont un effet limité sur nos efforts conjoints dans le domaine de la sécurité dans le pays.

Nous continuerons à œuvrer de concert avec l'ONU dans le cadre de nos efforts pour travailler en étroite collaboration avec nos partenaires dans ce domaine. Toutefois, une approche globale en matière de sécurité s'impose. Pour ce faire, il faut se baser sur des facteurs qui se renforcent mutuellement, tels que la présence et l'expansion territoriale adéquate des institutions de l'État qui fonctionnent comme il faut, la gouvernance démocratique, la fourniture d'une assistance humanitaire et d'autres services essentiels aux populations, les mécanismes de règlement des différends, la constitution des forces nationales de sécurité compétentes et la prévention et l'élimination des conditions propices à l'extrémisme violent et à la radicalisation, qui conduisent au terrorisme. C'est la meilleure façon de garantir une paix et une sécurité durables à la Somalie. Nous saluons le travail très louable réalisé à cet égard par nos partenaires, comme le Royaume-Uni et d'autres. Nous nous réjouissons à la perspective de poursuivre notre coopération avec eux dans ce domaine.

Nous notons avec satisfaction qu'on a pu trouver une solution adéquate pour le versement des indemnités au contingent burundais déployé auprès de l'AMISOM. Néanmoins, cette situation met en évidence le problème de l'insuffisance de ressources et de financements dont souffre l'AMISOM. Il faut trouver une solution viable, durable et acceptable pour que l'AMISOM soit financée comme il faut. Nous combattons à mains nues contre un ennemi expert dans la mise au point d'engins explosifs tellement puissants qu'ils pourraient détruire ce bâtiment. L'heure est venue d'envisager sérieusement de financer les activités de l'AMISOM au moyen de contributions mises en recouvrement.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Madeira de son exposé.

Je donne maintenant la parole à Mme Dirie.

Mme Dirie (*parle en anglais*) : C'est pour moi un honneur que de prendre la parole devant le Conseil de sécurité pour parler de la représentation politique des femmes en Somalie. Faute de temps, je ne pourrai pas mentionner tous les jalons importants, toutes les réalisations, tous les défis et tous les enseignements s'agissant du processus électoral de 2016. Un document y relatif a été toutefois distribué.

Le Comité des ambassadeurs de bonne volonté, que j'ai le privilège de présider, a été nommé par le Président fédéral de la Somalie pour aider les femmes à obtenir 30 % des sièges dans les deux chambres du Parlement. Tel est l'objectif dont sont convenus les chefs politiques du pays dans le cadre du Forum national des dirigeants. Comme dans d'autres pays, la question de la promotion de la participation politique des femmes en Somalie est un défi de taille. Malgré la formidable contribution qu'elles apportent à la société,

les femmes sont souvent exclues des rôles décisionnels et de direction. En 2012, les femmes occupaient seulement 14 % des sièges du Parlement fédéral. La décision prise par le Forum national des dirigeants de réserver au moins 30 % des sièges parlementaires aux femmes à l'occasion du processus électoral de 2016 était donc très encourageante.

Pour atteindre cet objectif, les ambassadeurs de bonne volonté ont d'abord procédé à un état des lieux montrant la répartition des sièges par clan. Cet état des lieux détaillé est joint au texte de ma déclaration qui vient d'être distribuée aux membres du Conseil. Nous avons ensuite lancé une campagne de plaidoyer associant les acteurs de la société civile, les groupes de pression politiques et les ministères chargés de la condition féminine aux niveaux fédéral et des États, afin d'obtenir l'adhésion des dirigeants politiques et des chefs de clan. Nous avons bénéficié d'un formidable appui et des encouragements de l'ONU et de la communauté international en général dans notre quête pour concrétiser l'objectif des 30 %, et je tiens à remercier de leur partenariat et de leurs efforts collectifs le Gouvernement fédéral somalien, le Forum national des dirigeants, les ministères de la condition féminine, la société civile, les défenseuses des droits des femmes, le bureau intégré de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie chargé de la problématique hommes-femmes, le Programme des Nations Unies pour le développement, ONU-Femmes, l'Union européenne, l'Autorité intergouvernementale pour le développement, la Mission de l'Union africaine en Somalie et les membres du corps diplomatique. Les deux chambres du Parlement sont aujourd'hui composées à 25 % de femmes, parmi lesquelles des ambassadrices de bonne volonté comme moi. Il s'agit d'un succès sans précédent pour les Somaliennes et pour la société dans son ensemble. Nous nous sommes heurtés à de multiples problèmes Dans le cadre de notre action, et en avons tiré des enseignements importants. Je voudrais en citer quelques-uns qui doivent être pris en compte dans l'optique des élections générales de 2020.

En l'absence d'une disposition juridiquement contraignante, la décision politique de réserver 30 % des sièges à des femmes est extrêmement difficile à mettre en œuvre. Personne n'était ou ne pouvait être tenu comptable de son action ou de son inaction. Il est donc primordial d'introduire une disposition juridique en faveur de l'égalité politique des femmes. Garantir aux femmes les sièges qui leur étaient réservés dépendait dans une large mesure de la bonne volonté des chefs de clan, qui sont traditionnellement opposés à la participation politique des femmes. Cela a nui à la capacité des femmes d'obtenir le soutien de leur clan et de faire campagne librement sans menace ni intimidation. Un changement structurel en profondeur s'impose pour améliorer la représentation des femmes dans la politique et le processus de démocratisation de la Somalie.

Tout au long du processus électoral, les femmes ont fait front commun, ce qui a été une force. Les ambassadeurs de bonne volonté, la société civile et les ministères de la condition féminine ont tous œuvré de concert, ce qui a eu un effet très positif sur notre campagne. Le manque de ressources financières et logistiques a posé un sérieux problème aux candidates pendant la campagne. En outre, les femmes ont souffert de manière disproportionnée des cas de corruption et d'abus qui ont entaché les élections ce qui a affaibli leur position vis-à-vis des chefs de clan, des équipes chargées d'organiser les élections au niveau fédéral et des autorités des différents États. La fourniture d'un appui approprié et la garantie que les mêmes règles s'appliquent à tous seront déterminantes pour le succès des candidates à l'avenir.

Au nom des ambassadeurs de bonne volonté, je tiens à remercier le Gouvernement suédois, dont le pays qui préside actuellement le Conseil de sécurité, et ONU-Femmes d'avoir facilité ma venue ici à New York.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie Mme Dirie de son exposé.

Le représentant de l'Uruguay a demandé la parole pour faire une déclaration.

M. Rosselli (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Je tiens à commencer par remercier de leurs exposés détaillés M. Keating, M. Madeira et surtout Mme Dirie. Je salue également le Ministre somalien des affaires étrangères et de la promotion des investissements, M. Abdusalam Omer, qui est présent dans la salle.

Je voudrais tout d'abord condamner énergiquement l'attentat-suicide perpétré par les terroristes des Chabab mercredi à Mogadiscio contre l'hôtel Dayah, qui a fait des dizaines de morts.

Au moment où s'ouvre un nouveau chapitre en Somalie, l'Uruguay se félicite de la mise en place du nouveau Parlement fédéral et de l'élection des Présidents des deux chambres, et espère que le processus se conclura de façon réussie avec l'élection du nouveau Président, le 8 février. L'Uruguay demande instamment à ce que

toutes les mesures requises soient prises pour garantir l'examen de la Constitution fédérale provisoire, qui est, selon nous, un élément vital pour que la Somalie se transforme en une démocratie constitutionnelle. L'appui de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie et le soutien financier de la communauté internationale vont être absolument indispensables pour permettre l'adoption rapide de la Constitution définitive.

L'Uruguay salue les efforts déployés en vue de réaliser l'objectif de 30 % de femmes occupant des sièges parlementaires. Bien que cet objectif n'ait pas été atteint cette fois-ci, les résultats indiquent que la représentation et la participation politiques des femmes en Somalie est en train d'évoluer. Fort de ce précédent important, il va falloir redoubler d'efforts pour atteindre cet objectif en 2020 et appliquer véritablement le principe démocratique d'une personne, une voix.

La réforme du secteur de la sécurité s'avère indispensable, en particulier le renforcement rapide de l'armée nationale somalienne, afin que les forces de sécurité gouvernementales, y compris la police, puissent assumer davantage la responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité et de la protection de la population.

L'Uruguay est très préoccupé par la hausse des cas de violations des droits de l'homme enregistrée en Somalie. Malgré les engagements importants pris par les autorités somaliennes ces dernières années en vue de protéger les enfants, le fait que des enfants soient placés en détention pour leurs liens présumés avec les Chabab continue de nous inquiéter, tout comme les assassinats et les atteintes à leurs droits dont ils sont victimes, y compris le recrutement par diverses factions, la violence sexuelle, les enlèvements et les attaques contre des écoles ou des hôpitaux. L'Uruguay exhorte le Gouvernement somalien à ce que les enfants soient considérés comme des victimes et à avoir pour principe directeur l'intérêt supérieur des enfants et les normes internationales de protection en la matière. Les condamnations à mort prononcées contre des enfants dans l'État du Puntland sont inadmissibles.

En tant que corédacteur de la résolution 2286 (2016), nous notons avec préoccupation que, dans son dernier rapport sur le sort des enfants dans le conflit armé en Somalie (S/2016/98), le Secrétaire général signale qu'entre 2012 et 2016, 40 attaques contre des hôpitaux ont été confirmées dans le pays. Ces attaques, quels qu'en soient les auteurs, constituent des crimes de guerre.

Enfin, l'Uruguay souligne une nouvelle fois l'importance du travail du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie, de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie et de la Mission de l'Union africaine en Somalie, qui jouent un rôle fondamental pour mener à bien le processus d'édification de l'État somalien, avancer dans la consolidation de la paix et instaurer durablement la stabilité dans la Corne de l'Afrique.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une brève déclaration en ma qualité de représentant de la Suède.

Je remercie les personnes qui ont présenté des exposés et tiens à saluer la présence aujourd'hui du Ministre somalien des affaires étrangères et de la représentante de la société civile, Mme Dirie.

Je veux tout d'abord présenter mes condoléances aux Gouvernements somalien et kényan, ainsi qu'aux familles des victimes, suite aux attentats déplorables commis ces derniers jours.

La Suède se félicite du succès du processus électoral et nous saluons les forces de sécurité somaliennes et la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) pour avoir fait en sorte que le processus puisse se dérouler dans un climat sûr. Le nouveau Parlement est inclusif : 25 % des parlementaires sont des femmes, 16 % ont moins de 35 ans, tandis que la moitié de ses membres est élue pour la première fois. Il importe désormais qu'il n'y ait pas de nouveaux retards et que l'élection présidentielle ait lieu le 8 février, comme prévu, afin qu'un gouvernement puisse être formé pour poursuivre les efforts de paix et d'édification de l'État.

La construction d'un avenir meilleur pour la Somalie devrait bénéficier de l'apport de tous les Somaliens et la présence dans cette salle aujourd'hui de Mme Asha Gelle Diriye témoigne d'une société civile dynamique. Nous espérons que l'augmentation de la représentation des femmes et des jeunes que nous constatons aujourd'hui au Parlement sera reproduite à tous les niveaux des efforts de paix et d'édification de l'État.

Je tiens à féliciter Mme Asha Gelle Diriye de son leadership en Somalie. Je pense qu'elle fait une oeuvre de pionnier et que cela pourrait servir de modèle à d'autres pays que la Somalie.

Le rapport (S/2017/21) dont nous sommes saisis aujourd'hui met également en évidence une situation humanitaire grave et qui va sans doute s'aggraver. Cinq

millions de personnes souffrent déjà de graves pénuries alimentaires. Ici, dans cette salle, j'appelle tous les donateurs à chercher dans leurs poches des fonds et de l'aide pour le Plan d'action humanitaire et j'appelle aussi les autorités somaliennes à faciliter l'accès humanitaire, afin de prévenir une catastrophe humanitaire.

Enfin, nous croyons que l'AMISOM demeure d'une importance cruciale pour la stabilisation de la Somalie. Nous félicitons les pays fournisseurs de contingents et leurs soldats et saluons leurs efforts et leur sacrifice. La Suède et l'Union européenne sont et restent déterminées à appuyer l'AMISOM, tant sur le plan financier que politique, mais il faut remédier aux déficits de financement. Nous nous associons à l'Union africaine pour demander son aide à l' ensemble de la communauté internationale, tout en reconnaissant la nécessité de trouver des moyens plus durables. Toutefois, l'instauration d'une paix durable et la stabilisation dépassent les capacités de l'AMISOM; la mise au point d'un secteur de la sécurité nationale crédible et compétent doit être une priorité pour la Somalie dans le cadre d'une approche globale et bien coordonnée en la matière.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

J'ai le plaisir de donner la parole au Ministre des affaires étrangères de la Somalie.

M. Omer (Somalie) (*parle en anglais*) : Je voudrais également me joindre à vous, Monsieur le Président, ainsi qu'à M. Michael Keating et à l'Ambassadeur Madeira pour adresser nos sincères condoléances aux familles kényanes et somaliennes, ainsi qu'aux membres du personnel militaire et aux civils qui ont péri la nuit dernière dans la vallée du Djouba dans une attaque insensée, barbare et contraire à l'islam. En outre, utiliser nos enfants comme bombes humaines est contraire à la morale. Cela arrive trop souvent; nous devons donc condamner de tels agissements et faire en sorte qu'ils ne se reproduisent pas.

Je tiens d'emblée, au nom du Gouvernement somalien, à féliciter les nouveaux membres du Conseil de leur élection. Je salue en particulier le Gouvernement suédois pour sa direction avisée du Conseil de sécurité ce mois-ci.

C'est un grand honneur pour moi de prendre la parole devant le Conseil de sécurité sur la question importante des progrès réalisés par la Somalie et des défis à relever. Les membres du Conseil de sécurité, et de nombreux autres partenaires au sein du système des Nations Unies, continuent de jouer un rôle vital dans nos progrès nationaux, aux côtés de notre peuple et du Gouvernement, tant sur le plan multilatéral que bilatéral.

Il est important de se rappeler que, depuis ma dernière intervention au Conseil de sécurité, en septembre 2016 (voir S/PV.7778), tous les membres ont eu l'occasion de se rendre en Somalie et de constater les progrès réalisés au niveau national. Les membres du Conseil de sécurité ont rencontré le Président à Mogadiscio. Cela a été suivi d'autres visites de haut niveau de nombreux membres du Conseil de sécurité et de Membres de l'Organisation des Nations Unies, ce qui constitue la meilleure preuve d'un engagement constructif et d'un renforcement des partenariats, ainsi que de la détermination avec laquelle la Somalie et les Somaliens se relèvent de l'horrible cauchemar du passé.

Je dois souligner et réaffirmer qu'à bien des égards, la Somalie a encore de grands défis à surmonter, comme M. Keating, le Représentant spécial du Secrétaire général pour Somalie l'a clairement indiqué dans son exposé. Mais, comme il l'a également reconnu, les progrès d'ensemble réalisés par notre pays sont tangibles, durables et historiques. Je veux parler des progrès – et j'y reviendrai plus en détail – d'ordre politique, social, économique et sécuritaire. Dans le cas de la Somalie, comme dans la plupart des États sortant d'un conflit, tous ces éléments doivent aller de pair pour qu'il y ait un développement durable. En outre, si le terme « progrès » est facilement sujet à interprétation selon ce qu'en attendent les individus et les groupes, nous pouvons affirmer en toute certitude que, à tout point de vue, les progrès en Somalie sont clairs et manifestes. Les Somaliens ne peuvent ni se soustraire à leur passé difficile ni l'oublier, car il a évidemment été lourd de répercussions pour nous tous. Mais il est également impossible de nier notre ambition collective de ne jamais y retourner.

Le Gouvernement fédéral et le peuple somaliens se sont enfin, à force de sacrifice, d'auto-évaluation et de négociations difficiles, engagés sur la voie de la paix et du progrès. La Somalie est parmi les premières démocraties de l'Afrique et nous sommes encore une fois en train d'achever avec succès nos premières élections nationales depuis des décennies. Jusqu'à présent, tous les parlementaires de la chambre haute et de la chambre basse ont été élus par les électeurs qu'ils représentent. En retour, ils ont élu des présidents pour les deux institutions, ouvrant la voie à l'élection présidentielle prévue pour le 8 février.

Pour la première fois dans l'histoire, une transformation a eu lieu dans la représentation politique

des femmes, comme l'a souligné ma sœur Asha Gelle Diriye. Pour ce qui est de leur participation, un précédent important a été établi pour la mobilisation politique des femmes. Nous sommes fiers de dire que nous avons atteint au Parlement un niveau de représentation des femmes de près de 26 %, soit une augmentation de plus de 70 % et une amélioration substantielle par rapport à 2012.

Outre l'augmentation du nombre de femmes législateurs, davantage de parlementaires jeunes et talentueux ont été élus, y compris en provenance de la diaspora. Bien que le scrutin n'ait pas encore été une personne, un vote, il s'agit d'une amélioration remarquable par rapport à 2012, où 135 chefs de clans ont choisi l'ensemble du Parlement. Le processus actuel d'élections indirectes permet à un total de 14 025 délégués, choisis par les chefs traditionnels et représentant tous les groupes au sein de la société, de voter pour des candidats concurrents. Ce qui a été plus impressionnant, c'est que le scrutin n'était pas centré sur Mogadiscio, comme en 2012, mais qu'il a eu lieu dans tous les nouveaux États membres de la Fédération, y compris celui de HirChébéli, qui a finalement été créé.

Après le vote, ce qui a été le plus symbolique a été le calme et la rapidité avec lesquels les titres ont été transférés et la façon dont le peuple et les politiciens somaliens ont fait leurs l'esprit et les règles de la démocratie. Alors qu'en 2012, l'ensemble du processus électoral était entre les mains de 135 chefs tribaux guidés par une commission électorale, il est aujourd'hui supervisé au niveau national par une équipe chargée d'organiser les élections indirectes au niveau fédéral et au niveau régional par six équipes chargées d'organiser les élections indirectes au niveau de l'État, lesquelles se sont exprimées haut et fort tout au long des élections.

Malgré les réussites enregistrées dans le processus électoral, les difficultés n'ont pas été absentes, ce qui a été l'occasion de tirer de nombreux enseignements utiles pour l'avenir. Ces difficultés, qui découlent de l'ambition même d'organiser des élections dans un État qui se relève d'un conflit et dont le Gouvernement n'est internationalement reconnu que depuis 2012, ont entraîné des retards dans le processus électoral, qui sera achevé le 8 février. L'une des principales raisons de ces retards a été le processus consistant à comprendre et à mettre en oeuvre un système électoral qui a été adopté par le Gouvernement somalien au nom des États membres et des candidats fédéraux.

Et il faut commencer immédiatement le processus relatif au suffrage universel – une personne, un vote – qui doit entrer en vigueur en 2020. En outre, pour guider le processus dans son ensemble, nous travaillerons en partenariat avec toutes les parties prenantes et mènerons à bien le processus de révision de la Constitution, renforcerons les institutions démocratiques et ratifierons et appliquerons les lois qui la sous-tendent, telles les lois sur les partis politiques. L'histoire et les processus nous montrent que la démocratisation n'est pas facile. C'est un marathon en terrain hostile plutôt qu'une course organisée dans un stade idéalement conçu avec des lignes pour guider les coureurs, une lumière parfaite et des spectateurs enthousiastes. Cependant, en tant que Somaliens, nous sommes attachés à notre développement national, et donc à une gouvernance autonome, équitable et démocratique.

Depuis la dernière séance du Conseil de sécurité consacrée à la situation en Somalie (voir S/PV.7778), la sécurité a continué de s'améliorer. Comme je l'avais déjà signalé aux membres, je puis réitérer avec certitude que grâce au courage et aux sacrifices de l'armée nationale somalienne et des contingents de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), les Chabab ont été vaincus militairement. En dépit des gros titres et des annonces parfois irresponsables de certains éléments de la presse internationale concernant leur résurgence, les Chabab en sont réduits à commettre des attaques principalement opportunistes contre des cibles vulnérables et des civils innocents. Le dernier exemple en date est l'attaque perpétrée mercredi contre l'hôtel Dayah à Mogadiscio, qui a fait plusieurs victimes innocentes et de nombreux blessés résultant d'une violence inutile et cruelle. Si nos pensées et nos prières accompagnent toutes les victimes de cette attaque et d'autres attaques monstrueuses commises en Somalie et dans le reste du monde, nous sommes en train de gagner la guerre contre les Chabab. Un grand nombre de leurs dirigeants ont été tués ou ont rallié le Gouvernement, et leurs tactiques désespérées sont la meilleure preuve de leurs capacités réduites et de leur faillite morale.

Une victoire définitive contre les Chabab permettra de faire avancer la Somalie et la lutte contre le terrorisme international. Personne n'est à l'abri du terrorisme, et la violence qui a marqué la fin de l'année dernière et le début de cette année dans des endroits aussi divers que Berlin, Istanbul et Mogadiscio, illustre clairement ce problème. C'est pourquoi nous sommes fiers et privilégiés de collaborer de diverses façons efficaces avec des partenaires importants, notamment les membres du Conseil de sécurité, pour éliminer les dernières poches de terrorisme sur notre territoire.

Le Gouvernement somalien est fier des efforts collectifs que déploient les forces de sécurité somaliennes et leurs partenaires de l'AMISOM, qui permettent au peuple somalien de vivre dans la paix. Je tiens à leur rendre hommage et à leur faire part de la gratitude de mon pays pour leurs efforts précieux et efficaces, qui ont dans de nombreux cas été synonymes de sacrifice ultime. Leurs sacrifices ne seront jamais oubliés, et leur souvenir guidera notre progression aux niveaux national et région.

En dépit du courage des soldats de l'AMISOM en Somalie, notre ambition nationale est de valoriser et de développer une armée nationale et des forces de police somaliennes correctement formées, équipées et financées qui protègeront nos citoyens et préserveront les progrès accomplis par le pays au bénéfice de notre population, de nos voisins et du monde. Nous remercions tous les partenaires qui contribuent activement aux efforts visant à réaliser cet objectif fondamental.

La lutte contre le terrorisme international est longue et difficile. Ceci est tout simplement lié au fait que nous affrontons des phénomènes nouveaux, notamment une utilisation croissante de la technologie pour radicaliser les personnes et l'apparition de nouvelles techniques de terreur, y compris la manipulation de jeunes enfants en vue de les pousser à se faire exploser. Pour les personnes présentes qui souhaitent être mises au courant du dernier incident de ce type, deux jeunes de 16 ans se sont fait exploser à Mogadiscio. Aucun manuel ne nous enseigne comment traiter ce problème, et c'est pourquoi nous devons partager nos connaissances, nous adapter et élaborer des solutions durables et diverses pour venir à bout de ce fléau. La Somalie a finalisé sa stratégie nationale de lutte contre l'extrémisme violent, et elle se réjouit de continuer à collaborer avec tous les États Membres sur cette question critique.

En dépit de nos ambitions politiques et socioéconomiques solides et des progrès accomplis, je voudrais réitérer, comme je l'ai fait dans l'exposé que j'ai présenté en septembre 2016 à cet organe, l'importance des autres défis que doit relever la Somalie en matière de développement, notamment l'investissement, l'éducation, l'emploi et la formation. Ces composantes essentielles du développement doivent accompagner la sécurité physique que nous recherchons, car il sera autrement difficile de surmonter les problèmes de la radicalisation, de la migration irrégulière, du gaspillage de talents et des pertes tragiques en haute mer. Le Gouvernement somalien a adopté un plan national de développement qui a été finalisé l'année dernière, conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous prions tous nos partenaires d'appuyer les priorités somaliennes clairement énoncées dans ce plan.

Je voudrais maintenant appeler l'attention du Conseil sur la détérioration de la situation humanitaire en Somalie, qui devrait continuer de s'aggraver du fait de la propagation de la sécheresse au-delà du Puntland et du Somaliland vers le sud. La sécheresse devrait s'aggraver, car la saison des pluies en cours a produit des précipitations largement insuffisantes et qu'il faudra attendre quatre mois avant la prochaine saison des pluies. Selon l'ONU, comme cela a déjà été indiqué, 5 millions de personnes sont exposées à de graves pénuries de vivres, et plus de 50000 enfants souffrent de malnutrition aiguë. Nous prions le Conseil, la communauté des donateurs et les secteurs public et privé de prendre en compte d'urgence des multiples avertissements lancés par les organismes spécialisés des Nations Unies et de nous aider à répondre aux besoins vitaux de nombreux Somaliens, en particulier les femmes, les enfants, les personnes déplacées et autres populations vulnérables, et à leur donner les moyens de subvenir à leurs besoins. Cet appel s'applique à l'ensemble de la Corne de l'Afrique, en particulier certaines régions d'Éthiopie et du Kenya.

C'est la troisième fois que j'ai l'occasion de m'adresser à cet important organe en ma qualité actuelle. Notre gouvernement a réalisé un grand nombre des objectifs qu'il s'était fixés au cours des deux dernières années, mais de nombreux problèmes persistent. Ça a été un honneur de travailler avec les Gouvernements des membres du Conseil sur les questions clefs qui concernent la Somalie et le reste du monde, et je tiens à les remercier de leur appui précieux.

Je tiens également à souligner que les progrès accomplis par la Somalie sont plus que rhétoriques; c'est une réalité étayée par tous les membres de la diaspora – dont je fais partie – et leur volonté de rentrer, la volonté inébranlable des Somaliens d'aller de l'avant et de prospérer, pour eux-mêmes, pour leurs familles et pour leur pays. Je prie donc le Conseil de continuer à considérer la Somalie comme un pays courageux qui a surmonté de nombreux obstacles, qui offre de grandes possibilités et dont le potentiel est sous-exploité, et qui est déterminé à ne jamais revenir vers le passé, mais à accélérer – pacifiquement et avec détermination – son cheminement vers un avenir meilleur.

Le Président (*parle en anglais*) : J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 20.